

L'Écho du Dolmen

Bulletin Municipal



Luriecq juillet 2022

SOMMAIRE

p. 3, 4 & 5 PATRIMOINE / HISTOIRE

- LURIECQ d'hier à aujourd'hui

p. 6 & 7 URBANISME

- Devenir du Centre Bourg

p. 8 VOIRIE

- Voirie Chemins ruraux
- Voirie communale

p. 9 SERVICE DES EAUX

- Eau

p. 10 et 12 BUDGET

- Le Budget comment ça marche ?
- Tarifs

p. 13 ECOLE

- Classe nature

p. 14 à 17 VIE DE LA COMMUNE

- Commémorations
- L'engagement
- Personnel communal
- Balisage

p. 18 et 21 COMMUNICATION

- EDF
- Débroussaillage
- Sécurité routière

p. 22 à 25 ASSOCIATIONS

- Comité des Fêtes
- Anciens d'Algérie
- Club Amitié et Loisirs
- Sou des Ecoles
- Club de Foot
- Médiathèque de Luriecq

p. 26 à 28 PRATIQUE

- Etat civil
- Info services
- Vogue

édito

Luriecquoises, Luriecquois,

Nous venons de vivre deux années difficiles. Qui aurait pu imaginer une pandémie de cette ampleur, qui nous a contraint et imposé des interdictions dans notre vie de tous les jours ?

Malgré toutes ces difficultés, nous avons su nous adapter grâce à l'aide de bénévoles, d'associations et de nos services publics. En ce qui nous concerne plus particulièrement, c'est avec tous les employés communaux qui ont fait preuve de professionnalisme, d'un engagement sans faille et d'une grande disponibilité que nous avons surmonté la crise.

Je vous laisse imaginer les difficultés rencontrées à l'école, au secrétariat pour maintenir les services que nous devons à la population.

Pour ces raisons, je tiens à les remercier très sincèrement.

Une autre catastrophe est entrain de se dérouler sous nos yeux, à moins de 3 heures de chez nous, la guerre en Ukraine.

Comme dans tous les conflits du monde, la guerre apporte son lot de malheurs.

Nous pensions ne plus jamais vivre de tels atrocités en Europe. On nous parlait de guerre chirurgicale, sans mort civil ! Nous en sommes bien loin !

Comme pour chaque guerre, nous devons faire face à un exode massif de plusieurs millions d'habitants. Outre l'Ukraine qui est proche de nous, rappelons aussi que d'autres guerres comme celles en Ethiopie, en Syrie, en Afghanistan...font rage et nous ne devons pas occulter le malheur de ces populations.

Je suis reconnaissant envers les associations et les particuliers qui se sont mobilisés dans un élan de solidarité pour accueillir les réfugiés ukrainiens.

Deux autres événements majeurs de cette année 2022 ont été les élections présidentielles, puis les législatives. Je suis toujours surpris par les tendances politiques qui ressortent de ces élections. La triste période que nous vivons rappelle des moments de guerre douloureux que nos anciens ont connu. Et pour autant, nous n'apprenons pas de notre histoire. Les partis les plus plébiscités sont ceux qui encouragent la méfiance et la haine. Ceci n'est bizarrement pas le reflet de la solidarité dont nos villages savent faire preuve.

Je souhaite ici rappeler les valeurs pour lesquelles je suis élu de la République et que je porte au plus profond de moi qui sont la LIBERTE, l'EGALITE, et la FRATERNITE ! Il ne faut jamais les oublier. Elles sont inscrites sur le fronton de notre école. Ce sont ces valeurs que nous devons transmettre.

Concernant la vie de la commune, nous avons continué à œuvrer malgré les périodes difficiles afin de répondre aux diverses demandes des Luriecquois.

Pour rappel, nous avons terminé l'aménagement du bâtiment situé place de l'église. Ce bâtiment communal était l'un des plus anciens et des plus vétustes. Nous y avons réalisé deux logements et installé la médiathèque.

Nous avons également, pour répondre à la demande du club de Foot (qui comptait plus de 180 licenciés, en grande partie des jeunes luriecquois-e-s et ses alentours) réhabilité le terrain d'entraînement en synthétique.

Ces réalisations ont bénéficié de subventions conséquentes de la part de la Région, du Département, de Loire Forez Agglomération et du S.I.E.L.

L'inauguration du 25 juin aura permis de faire découvrir à beaucoup d'entre vous ces deux sites. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette belle journée de convivialité.

En ce qui concerne l'avenir de notre commune, et plus particulièrement le centre-bourg et l'aménagement du clos du Tilleul, nous avons sollicité Loire Forez Agglomération. Dans le cadre d'un projet de revitalisation des centre-bourg, un bureau d'étude a été nommé (P.M.U) et financé aux deux tiers par LFA. Cette étude m'est apparue intéressante pour plusieurs raisons. Elle nous apportait un regard extérieur et une approche différente de la commune.

La façon de travailler de PMU, sous forme d'ateliers participatifs a permis d'intégrer les habitants, les commerçants à la réflexion. Je regrette le manque de participation aux réunions publiques. La période n'était peut-être pas la plus propice.

Le compte-rendu de cette étude a fait ressortir deux scénarios. Ils aideront les conseils successifs dans leurs prises de décisions. Un article détaillé se trouve dans ce bulletin.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous

Alain LIMOUSIN

juillet 2022



LURIECQ

d'hier à aujourd'hui

Les cloches de notre village

Quand la petite cloche sonnait faux



« Mon beau tzigane, mon amour. Ecoute les cloches qui sonnent. Nous nous aimions éperdument. Croyant n'être vus de personne. Mais nous étions bien mal cachés. Toutes les cloches à la ronde nous ont vu du haut des clochers et le disent à tout le monde »
(Guillaume Apollinaire)

Autrefois, dans nos campagnes, la pratique religieuse était très importante et s'imbriquait fortement dans le quotidien de nos anciens.

Depuis la fin du Moyen-Age, chaque paroisse avait son église de pierre (1530-1550 à LURIECQ) au pied de laquelle, au fil du temps, les maisons s'étaient construites, sollicitant de sa hauteur et sa stature, une protection divine.

Comme le seigneur dans son château, le meunier dans son moulin, Monsieur le Curé régnait dans son église.

Comme un petit roi, il commandait à son Vicaire (LURIECQ en garde un jusqu'au début de la Grande Guerre de 1914, l'abbé BEAUDOUX), dirigeait l'équipe paroissiale : les fabriciens (responsables des finances), le sonneur de cloches, les chantres et les chanteuses, la chaisière, et au-delà, veillait sur ses ouailles, paroissiens et paroissiennes.

Et dans cet édifice, longtemps cœur de la vie communale, au haut du clocher, était la cloche (ou les cloches). Dans un temps où il n'y avait ni téléphone, ni smartphone, où la lecture des journaux était réservée à une élite, elles participaient à la vie quotidienne des habitants, sortes de messagères informant des baptêmes, des mariages, des décès, appelant aux messes, Vêpres et processions, avertissant d'un danger exceptionnel (guerre, incendie, orages...).

Personnalisées, elles savaient trouver le bon tempo inhérent à chaque cérémonie, enjouées alertes et puissantes pour un mariage ou une grand-messe, lentes et monocordes pour un décès.

Visite au clocher

On y accède de l'intérieur de l'église, en empruntant un escalier de pierre en colimaçon jusqu'à la plate-forme, puis un deuxième en bois qui conduit aux deux cloches, une petite et une autre plus conséquente.

La petite cloche (1808)

Il y est inscrit : L'an 1808, le parrain Jean AVRIL de la Brosse et la marraine Agathe CHAPUIS de Nurole, Jean-Baptiste CHAPUIS, maire, et outs de la commune de LURIECQ.

Pierre DECHARME, fondeur.

La grosse cloche (1815)

Il y est inscrit : **St Irénée**, il m'appelle les solennités lentre à la vie et au tombeau, fondue en 1815 François CHENE, curé et André BRUNEL vicaire, Jean AVRIL maire, André BALEYDIER parrain, Antoine MARQUET fabricant, Marie RIGAUDON marraine, fondeurs : DECHARME et Nicolas CHIVET.

Quelques explications

Outs : peut se traduire par tous les paroissiens.

St Irénée : c'est le saint patron de la paroisse depuis 1662. D'origine grecque, il fut évêque de Lyon de 178 à 202. Avant St Irénée, l'église était sous le vocable (la protection) de St Polycarpe, évêque martyr de Smyrne en Turquie.

François CHENE Curé : Sur la petite cloche il n'est pas mentionné le nom du Curé. En 1808, c'était François CHENE qui desservait la paroisse. Il aurait donc été l'initiateur de la fonte des deux cloches.

Parrains et Mairaines : Ils ou elles étaient des personnes influentes de la paroisse, qui devaient participer financièrement à la fonte de la cloche.

Il m'appelle aux solennités lentre à la vie et au tombeau : on utilisera plus spécialement cette cloche à l'occasion des baptêmes et des décès.

La Révolution Française : la réquisition et la destruction des cloches



En 1792, la jeune République issue de la Révolution était attaquée de toutes parts par les armées des rois étrangers. La patrie fut déclarée en danger. Plusieurs lois et décrets ordonnèrent la réquisition des cloches dont le métal devait servir à fabriquer des pièces de monnaie et de canons pour les armées.

« Ne restera dans chaque clocher qu'une seule cloche pour annoncer les offices ». Les cloches réquisitionnées, furent descendues des clochers, brisées pour favoriser le transport, et transportées par charrois jusqu'à Saint Rambert. Installées sur des bateaux plats, les rambertes, elles furent transportées jusqu'à la fonderie de Montcenis au Creusot.

Je n'ai pas trouvé de documents concernant ces réquisitions sur notre commune, mais ils sont nombreux concernant les villages voisins.

Archives de Saint Bonnet (Mme BÉGASSE)

« La tourmente de 1793 a vu fondre les cloches et briser les vitraux. Seule la plus grosse du nom de Camille a été sauvée. Il aurait été trop difficile de la détruire. »

Marols

L'église restaurée dut affronter les dévastations révolutionnaires de 1792. Les vases sacrés et les cloches (sauf une) furent vandalisés.

St Nizier (Odette GAGNAIRE)

Le citoyen PAYET nous a présenté les fers provenant de trois cloches que la commune avait fait conduire au dépôt.

Rozier (Odette GAGNAIRE)

« Nous avons prié, le citoyen GRANJON, maire, de nous conduire à l'église. Nous avons trouvé une cloche qui a paru peser environ 15 à 18 quintaux, laquelle était cassée en plusieurs pièces. »

Il est évident que notre église a dû subir les mêmes dégradations d'autant plus que le Curé de notre village, « le Citoyen PERRIER » était un prêtre réfractaire.

Le dernier sonneur de cloches : Jacou

Il s'appelait Jacques CHAPUIS dit Jacou. Il exploitait une ferme au bourg, face au restaurant actuel du Dolmen. Il fut le dernier sonneur de cloches de notre village, jusqu'en 1972, date à laquelle la municipalité décida de procéder aux travaux d'électrification. Il remontait également l'horloge du clocher.

Les jours de semaine, pour annoncer sa messe quotidienne, Monsieur le Curé se chargeait personnellement de la sonnerie ; il actionnait manuellement la petite cloche au moyen d'une corde, à partir d'un bas-côté de l'église. Cette corde attisait l'envie et la malice de jeunes « garaniats » qui, en cachette, s'amusaient à la tirer subrepticement.

Mais pour les cérémonies du dimanche et des événements particuliers (mariages, décès, fêtes religieuses), on faisait appel au badeau ou sonneur attitré qui, du haut du clocher, actionnait simultanément les deux cloches. Les dernières années de sa charge, il lui arrivait parfois de s'assoupir entre les trois sonneries lancées à un quart d'heure d'intervalle. Le Père PRADON, ne pouvant débiter la cérémonie sans la sonnerie du « dernier » s'impatientait et se devait finalement d'aller réveiller le bel endormi. Son travail terminé, Jacou redescendait du clocher, traversait la nef sous le regard gentiment amusé de l'assistance et s'installait dans les stalles (car il était aussi chantre) et entonnait de sa voix de stentor le premier cantique.

Cette activité de « sonneur de cloches » était rémunérée par la paroisse mais, en plus, lors des baptêmes, mariages, funérailles, les familles concernées se devaient, selon leurs moyens, de rétribuer le sonneur.



Sa photo (vers 1970)

Quand la petite cloche sonnait faux



Extrait du journal communal de 1980

Si vous n'avez pas été réveillé, cet été, par le son familier des deux cloches de notre église, c'est que l'appareillage électrique qui les commande a été détruit par la foudre.

D'autre part, la petite cloche émet des sons aigrelets et discordants. Une observation minutieuse a permis de déceler une fêlure dans sa partie haute avec un risque de brisure. Il faut éviter de la faire fonctionner. Il n'y a pas d'autre solution que de la refondre.

4 mai 1980

Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement au vœu du Curé PRADON et de ses paroissiens. Le devis des travaux adressé par la maison BODET s'élève à 10 732 F. Il décide aussi de procéder à une souscription publique parce que la sonnerie des cloches dans un village « c'est une partie de la vie de chaque jour et elle intéresse tous les citoyens ».

La souscription reçut un accueil que n'escomptaient pas les organisateurs. 197 familles apportèrent leurs dons soit une collecte de 21 433 F bien supérieure au coût de la refonte (10 732 F). C'est presque la totalité des habitants qui ont manifesté leur intérêt à ce projet, résidents et estivants, croyants et non croyants.

La cloche a retrouvé sa place initiale le mardi 14 avril 1981. Au mois d'août suivant, une petite fête organisée à la sortie de la messe, sur la place de l'église a réuni une assistance nombreuse, heureuse de fêter un évènement exceptionnel.

En plus du texte initial de 1808 a été rajouté sur la cloche : Curé PRADON. BOURGIN Maire.

L'excédent de la collecte a permis le financement de travaux d'électricité à l'église et la réfection des vitraux

Quand l'orage endommageait le clocher

Dans les années 60, un violent orage éclata sur notre village. La foudre s'abattit sur le clocher, creusant un profond sillon dans la maçonnerie. Le coq perdit son équilibre, pendant dangereusement, prêt à tomber. Il fallut se résoudre à le remplacer par un autre volatile tout neuf (celui qui existe actuellement). Pour marquer cet évènement, le carrossier de notre village, Marcel BARLET, fabriqua bénévolement un coq fait d'une armature métallique décorée de petites cocottes en papiers.

Monsieur BARLET s'installa par la suite à BONSON. Il vendit son atelier à Maurice PLANET, notre menuisier qui en fit son lieu de travail et le conserva jusqu'à ces dernières années où il fut détruit et remplacé par les six pavillons actuels de la rue de la Croix Neuve.

Ce coq factice fut fêté et bien arrosé (non par l'orage). Monsieur le Curé le garda longtemps dans une remise de la maison paroissiale.



Jean BOURGIN

DEVENIR du Centre Bourg

En septembre 2021, notre commune de Luriecq a sollicité un accompagnement technique et financier de Loire Forez agglomération (LFa) afin d'engager une réflexion sur le devenir du centre bourg.

Cette démarche, dénommée « animation territoriale », doit permettre aux élus et aux habitants de s'interroger sur la traversée du bourg, d'une part et sur le devenir du bâtiment du Clos du Tilleul, d'autre part.



Visite guidée

Pour mémoire, le Clos du Tilleul est l'ancienne maison Ste Irénée, bâtiment situé face à la mairie (ancienne bibliothèque). Cette bâtisse présente une surface de 400 m² au sol sur deux niveaux avec un jardin clos doté d'un tilleul.

Le prestataire retenu pour conduire avec nous la réflexion est l'association Pari des Mutations Urbaines (PMU) qui nous a proposé de travailler sous forme de réunions et d'ateliers publics jusqu'en avril 2022.

On va vous présenter chronologiquement les différentes étapes de ce projet.

Noémie et Agathe de PMU entament leur travail par une résidence de deux jours à Luriecq les 14 et 15 septembre 2021.

Par l'intermédiaire d'un flyer distribué dans les boîtes aux lettres, les habitants sont conviés à une « première soirée habitante », pour échanger sur leur vécu, les spécificités du village, leurs attentes...



Soirée habitante, atelier sur table

Des questions concrètes émergent au sujet de la sécurisation de la traversée du bourg. Pourquoi une déviation n'a-t-elle pas été officiellement demandée ? Pourquoi n'y a-t-il pas de ralentisseurs ou de feux permettant de réguler la vitesse ?

Une nouvelle rencontre des élus et de PMU a lieu le 7 octobre 2021 à la mairie pour un travail de réflexion sous forme d'ateliers. Des exemples de restructuration rurales innovantes nous sont présentés (chantier participatif, café associatif, logement intergénérationnel...).

La finalité de ces projets est le renforcement du lien social. Lors de leurs échanges avec les habitants, Noémie et Agathe ont constaté le manque d'espace convivial et fédérateur dans le bourg. La plupart des espaces sont occupés par le stationnement. C'est le cas notamment de la place de l'église, entièrement dédiée au stationnement.

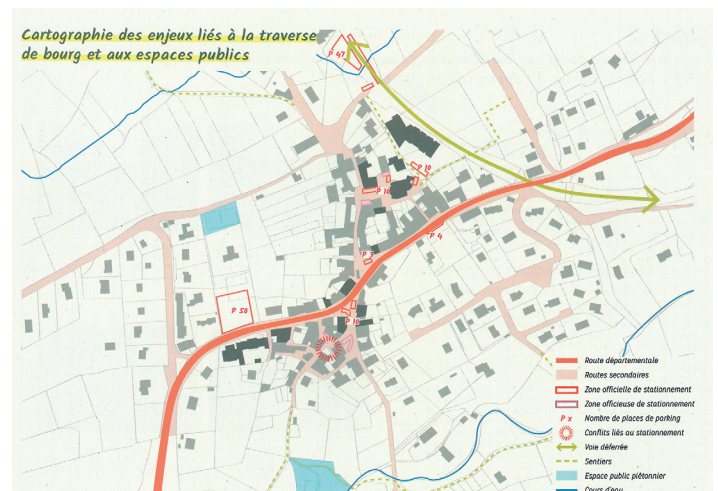
Suite à cette journée, un questionnaire est distribué aux Luriecquois pour connaître leur avis sur le Clos du Tilleul. Sept propositions sont faites aux habitants qui doivent établir un classement par ordre de priorité :

- X 1/ crèche
- X 2/ résidence sénior
- X 3/ cabinet médical
- X 4/ ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail)
- X 5/ logements intergénérationnels locatifs
- X 6/ commerce
- X 7/ salle associative

Le 13 janvier 2022, nouvelle réunion de travail avec PMU, destinée à prioriser les enjeux. La traversée du bourg apparaissant comme un incontournable, Madame VRAY du service territorial du Département est invitée aux échanges, ainsi qu'une personne de LFa.

Des pistes sont évoquées pour réduire la vitesse dans le bourg :

- X Renforcement de la zone 30
- X Revêtement de la chaussée de couleur différente
- X Aménagement de la largeur de la voirie
- X Ralentisseurs
- X Réduction du champ visuel par des plantations



A cette occasion, Monsieur le Maire fait part d'une possible déviation du bourg. La réponse des services est négative. La mise en place d'une régulation du trafic par signalisation lumineuse tricolore (feux) sur la RD498 paraît plus appropriée. Les riverains seront invités prochainement à une réunion publique.

Peu de personnes sont présentes le soir, à la «deuxième soirée habitante» en raison de la situation sanitaire (COVID). Les deux sujets identifiés comme prioritaires pour la commune sont :

L'aménagement des espaces publics (et notamment l'apaisement de la traversée du bourg).

La future programmation du Clos du Tilleul

Les 27 réponses au questionnaire sur le devenir du bâtiment établissent l'ordre suivant de priorité :

- X 1/ cabinet médical
- X 2/ résidence sénior
- X 3/ salle associative
- X 4/ logements intergénérationnels
- X 5/ commerce
- X 6/ crèche, MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Lors d'une nouvelle réunion, le 15 février 2022, l'association PMU nous propose quatre scénarios d'aménagement :

- X 1/ MAM, espace santé, logements intergénérationnels, logement T3
- X 2/ salle associative, espace santé, logements intergénérationnels
- X 3/ espace santé, logements intergénérationnels, un gîte
- X 4/ MAM, salle associative, cinq logements séniors, un T4 famille

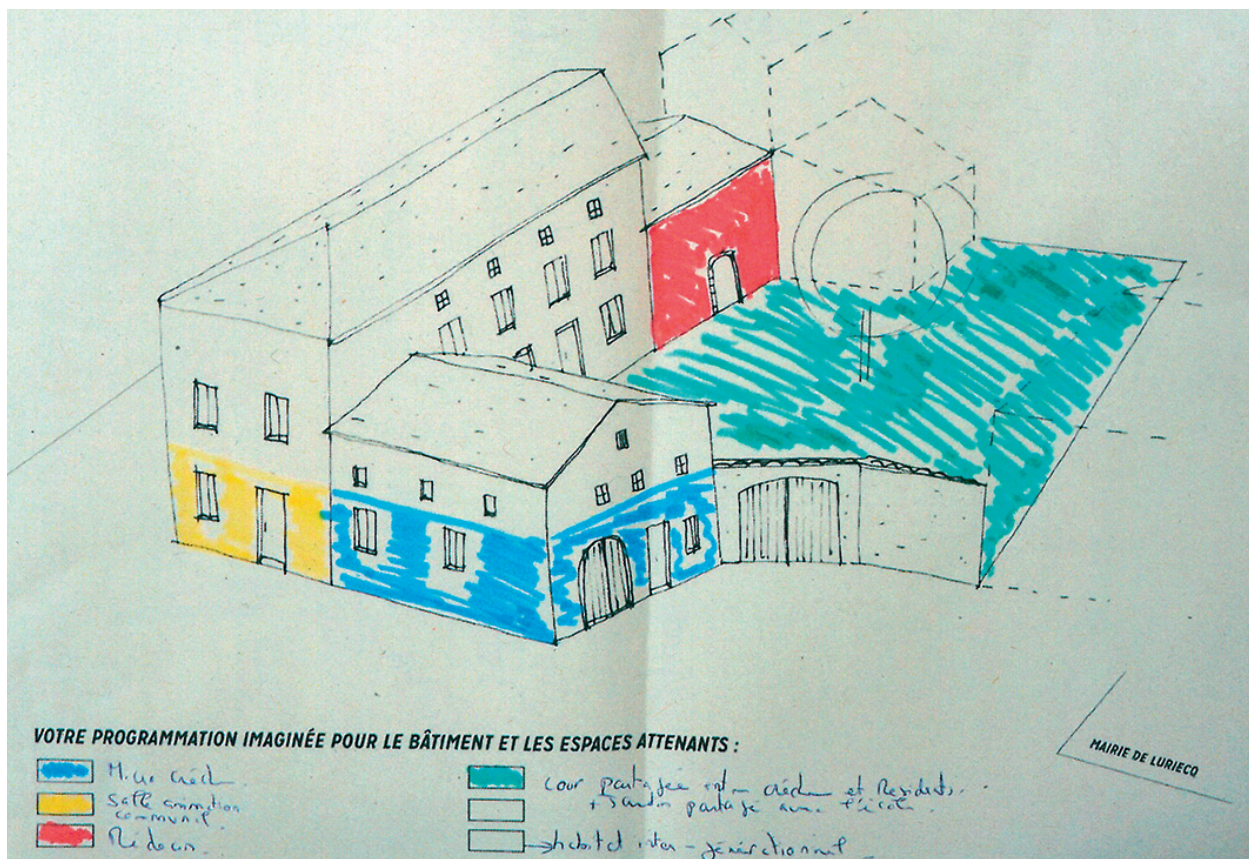
La présence d'une MAM et crèche ne sera pas retenue car le nombre d'assistantes maternelles sur la commune répond aux besoins des familles et d'autres MAM existent dans les communes voisines (renseignements communiqués par le Relais Petite Enfance de St Bonnet le Château).

Les quatre groupes de travail réunis font apparaître une préférence pour le scénario disposant d'une salle associative, d'un espace santé, d'un habitat partagé pour personnes âgées, d'un gîte et d'un logement familial.

Le 26 avril 2022, une dernière rencontre a lieu avec PMU, à la mairie l'après-midi et le soir avec les habitants. Noémie et Agathe nous présentent la note d'enjeu du centre bourg sous forme d'un carnet avec des propositions :

- X Une stratégie foncière (autour de l'OAP du bourg) permettant de relier le haut et le bas du village pour intensifier les lieux de rencontre
- X Un apaisement de la traversée du bourg en donnant un caractère moins routier au village, en marquant les entrées du bourg pour réduire la vitesse
- X Un projet pour le Clos du Tilleul avec deux scénarios où l'on retient la colocation pour personnes âgées, la salle associative, un logement pour une famille et un gîte

La maison de santé est présente dans un seul scénario. Le jardin est commun aux logements. Les prochaines étapes concernant le montage du projet (maitrise d'ouvrage, bailleurs sociaux, financement) sont à venir.



Chemins ruraux

L'entretien des chemins communaux a été confié à l'entreprise Gaucher. En Juillet et Aout 2021, elle a nivelé et compacté les chemins suivants :

- Chemin de Cossange,
- Chemin Zone de la Gravoux,
- Fougerols à Reyriecq,
- Reyriecq aux Adrets,
- Charbonnières aux limites de Marols.



Chemin de Cossange

Avec un peu de retard suite aux conditions climatique et sanitaire, ce printemps, nous avons pu continuer et terminer l'élargissement du chemin entre la voie déterrée et le village de Fils.



Chemin de Fils, avant

Voirie communale

En Août 2020, la finition (dépose de gravillons) a été mise en place sur une partie de la route des Carrières, de la station de reminéralisation jusqu'au croisement du lieu dit Le Crozet.



Pour rappel, la participation de la commune à Loire Forez Agglomération pour la voirie communale (CLECT) est de 40200 € pour l'investissement et de 32876 € pour le fonctionnement. La communauté d'agglomération a décidé que la voirie serait toujours de la compétence de Loire Forez Agglomération mais que les places communales seront de retour de la compétence des municipalités. Cela générera une économie de 5293,70 € pour la commune sur le budget d'investissement.



Chemin de Fils, après

Service des eaux

La station d'épuration «Les Rivières» située route des Dolmens traite actuellement les eaux usées produites par le Bourg de Luriecq. Elle a été construite en 2004 pour une capacité de 750 Equivalents Habitants, elle est de type «filtres plantés de roseaux».

Depuis la mise en route de cette station, la population de Luriecq a fortement augmenté. Aujourd'hui, la station n'a plus la capacité de traiter correctement la quantité d'effluents qu'elle reçoit quotidiennement. La qualité du rejet se dégrade, présentant un risque pour le milieu récepteur, le Bonsonnet.



Vue aérienne de la station actuelle (source MAGE)

Fort de ce constat, Loire Forez agglomération, maître d'ouvrage de l'installation, a lancé un projet de réhabilitation à la fin de l'année 2021, en concertation avec la commune de Luriecq. Avec l'aide du bureau d'étude VDI, plusieurs scénarios ont été étudiés afin d'aboutir à un projet ambitieux. En effet, la future station sera de type « boue activée », filière bien différente de l'actuelle, présentant des performances supérieures telles que : le traitement plus poussé de l'azote et du phosphore, le bassin d'orage pour stocker le surplus lors des pluies. La volonté est de rejeter une eau traitée n'impactant pas la bonne qualité du Bonsonnet. D'une taille de 1500 Equivalents Habitants, la nouvelle station aura la capacité de traiter les abonnés actuellement raccordés, mais également les nouveaux branchements potentiels sur une projection de 25 ans. Le site d'implantation restera le même et l'organisation du chantier permettra de conserver un traitement tout au long de la construction.



Loire Forez investit
sur votre commune...

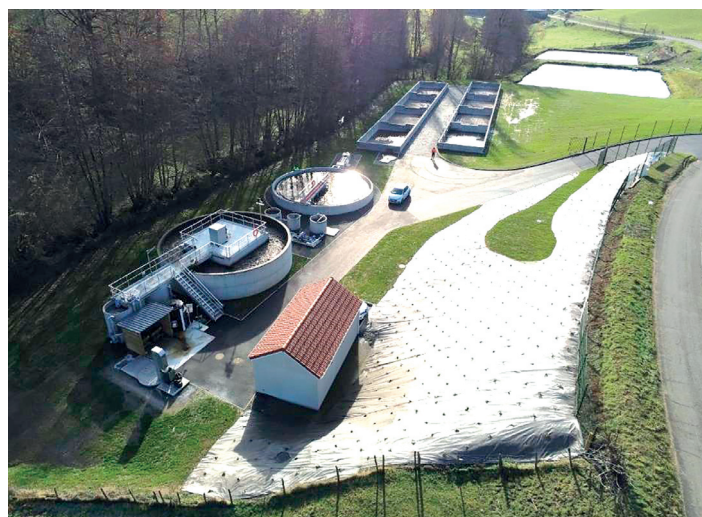
En termes de planning, l'étude est déjà bien avancée. Il est prévu une consultation et le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux d'ici septembre de cette année. Les travaux débuteront début 2023 et se dérouleront sur une bonne partie de l'année.

En parallèle de la construction de la nouvelle station, des travaux sur le réseau de collecte seront réalisés afin d'améliorer son fonctionnement réduire la collecte d'eaux claires néfastes au bon fonctionnement du système de traitement.

Le budget total de l'opération (études, travaux, maîtrise d'œuvre...) est estimé à 1 770 000€ TTC à la charge de Loire Forez Agglomération. Une partie de cette dépense est subventionnée par L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et par le Département de la Loire.



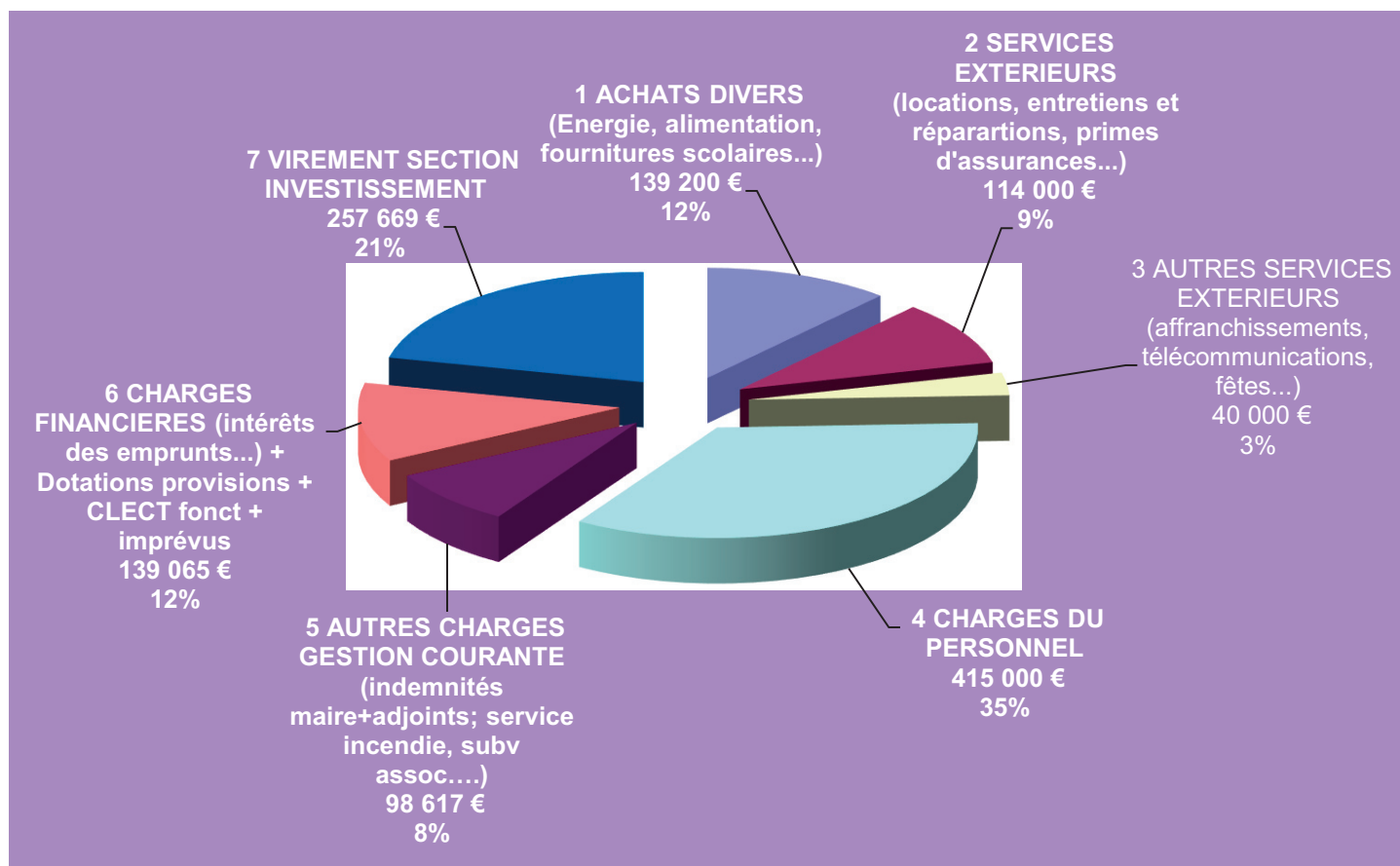
Schéma d'implantation de la futur station (source VDI)



Exemple d'une station boue activée de taille équivalente au projet de Luriecq (source SOURCES FRANCE EST/Maitre d'ouvrage : SEM)

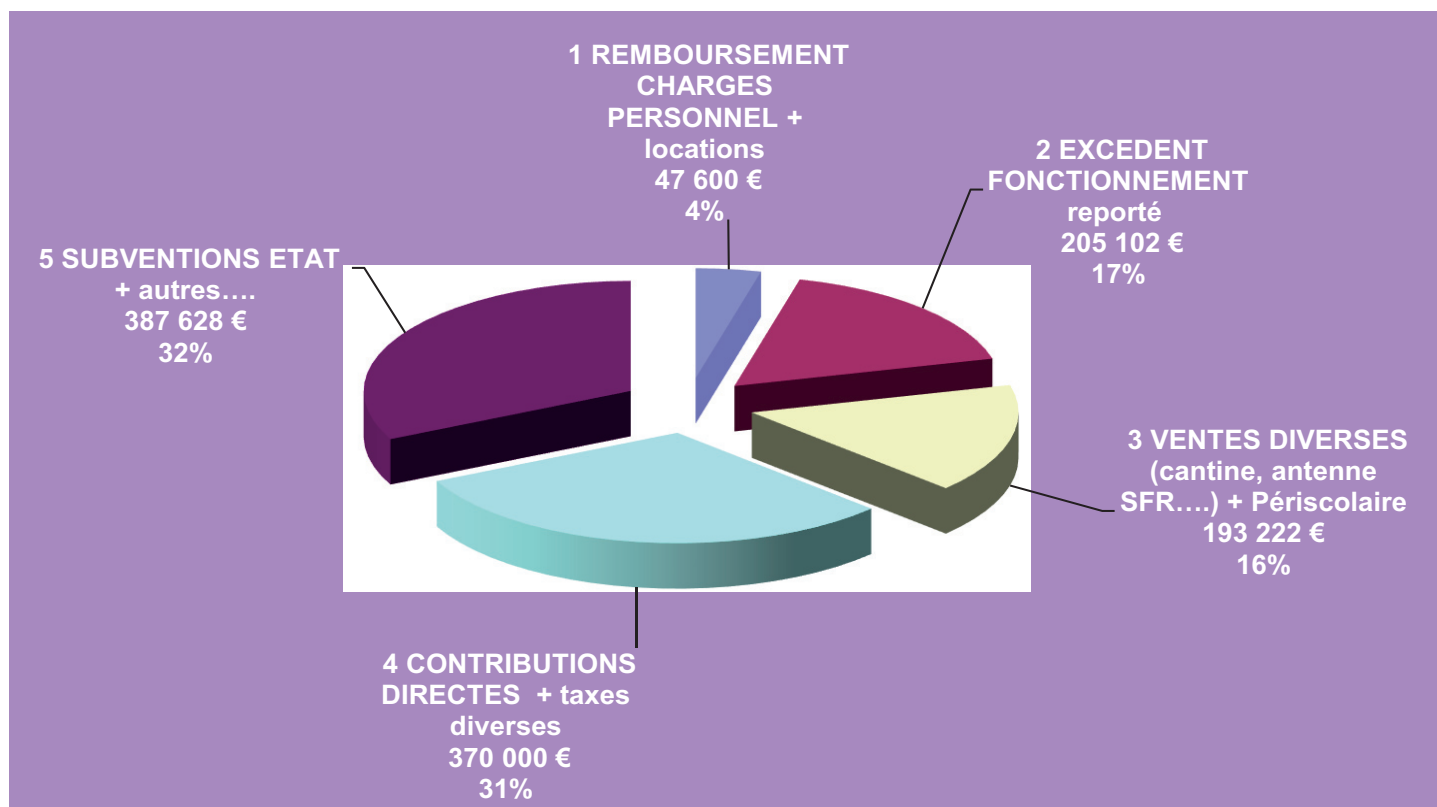
Dépenses de fonctionnement budget 2022

I 203 552 €



Recettes de fonctionnement budget 2022

I 203 552 €



Tarifs 2022

Cantine et Garderie periscolaire

QUOTIENT FAMILIAL	CANTINE (tarif pour 1 repas)	GARDERIE (tarif pour 1/2 heure)
De 0 à 400	2,93 €	1,15 €
De 401 à 800	3,09 €	1,20 €
De 801 à 1200	3,20 €	1,27 €
De 1201 à 1500	3,36 €	1,32 €
De 1501 à +	3,59 €	1,37 €

Le coût des matières premières, de l'énergie, du transport et la crise Ukrainienne ont provoqué une hausse significative du prix de certains aliments.

À la rentrée de septembre, le prix des repas servis à la cantine scolaire va augmenter de 5%. Cette hausse couvre uniquement le prix des aliments

Le tarif garderie restera inchangé.

Salle ERA

	LURIECQUOIS	EXTÉRIEUR À LA COMMUNE
Associations : utilisation ponctuelle (avec accord de la mairie)	50 € / an	60 € / journée d'utilisation
Particuliers	350€ pour le week-end 125€ pour un apéritif	650 € le week-end
Caution de 550€		
Associations : utilisation régulière (location de différentes salles à l'année) : 150 € / salle multiplié par le nombre de jours utilisés dans la semaine		

Salle de l'ancien foyer des jeunes :

Le prix est fixé à la journée : du jour J à 9h à J+1 à 9h pour 70€ (uniquement pour les habitants de Luriecq).

Tennis

Le tarif de l'abonnement annuel est fixé à 25 € (de juin à juin) pour les habitants de Luriecq.

La caution est de 50 € pour la remise des clés et du badge de réservation.

Cimetière

- Concessions pour 50 ans : 220 €/m²
- Concessions pour 30 ans : 160 €/m²

Columbarium

(pour chaque emplacement de quatre urnes) :

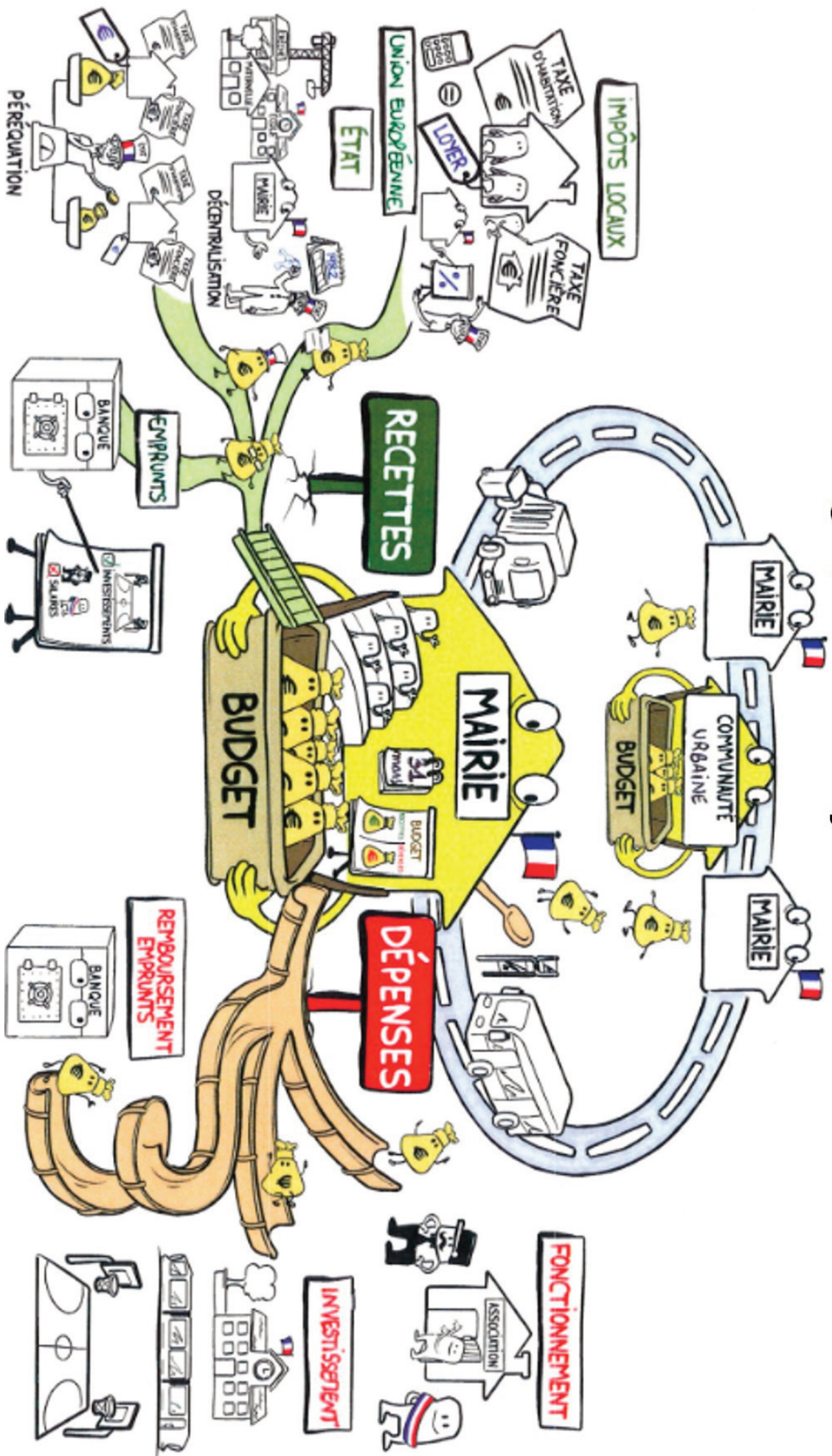
- Concessions pour 30 ans : 650 €
- Concessions pour 15 ans : 400 €

Subventions votées : le budget prévisionnel est de 10 000€

- Aides pour le secours populaire,
- Amicale des sapeurs-pompiers,
- La Chasse
- Donneurs de sang,
- Football Club de Luriecq,
- Les Restos du cœur,
- Le Sous des écoles,
- Voyages scolaires collèges

Montant total : 3987,50€

D'autres subventions pourront être votées en cours d'année selon les demandes.



Le budget, comment ça marche ?

Classe nature pour les élèves de cours moyen

Après deux refus essayés l'an dernier en raison de la pandémie de Covid 19, les élèves de cm1 et cm2 ont pu enfin profiter d'une classe transplantée au Bessat au cours du mois d'avril.

C'est avec plaisir qu'ils vous livrent le récit de leur séjour.

👉 Mercredi 13 avril, nous sommes partis très excités de Luriecq en fin de matinée. Nous avons beaucoup chanté dans le car. Nous avons fait un arrêt au musée de la mine à Saint Etienne où l'on s'est bien amusés.

👉 Il y avait de nombreux jeux, puis nous avons aperçu une rivière artificielle dans laquelle nous avons marché après nous être déchaussés. Nous avons découvert une vis d'Archimède qui permet de faire remonter l'eau avec laquelle nous avons beaucoup joué.

👉 Après avoir pique-niqué et profité des jeux de l'esplanade du musée de la mine et d'Explora parc (ateliers scientifiques de l'école des mines), nous avons rejoint notre centre d'accueil au Bessat. Afin de faire connaissance, Léo, le directeur du centre, nous a proposé de nombreux jeux que tout le monde a adorés.

Ensuite, on s'est installé dans nos chambres et ce n'était pas facile de faire nos lits. Heureusement, Céline et Marie-Laure qui nous accompagnaient nous ont beaucoup aidé. La première nuit a été courte car nous avons eu beaucoup de mal à nous endormir et nous nous sommes levés de bonne heure le lendemain matin.

Au Bessat, chaque classe a participé à quatre activités de plein air :

👉 La chasse aux trésors : après une marche d'approche dans la forêt, il fallait trouver quelque chose qui pique, un insecte, des objets de la nature orange, blanc et vert. La recherche était organisée en groupes de 2 ou 3 élèves.

Il fallait aussi trouver un déchet, une graine de sapin et aussi une

pomme de pin grignotée par un écureuil. Ce n'était pas facile. De retour au centre, les élèves sont allés autour de la mare pour attraper un crapaud et des dytiques qui sont des insectes aquatiques dont la pique est très douloureuse.

👉 Nous avons participé à une course d'orientation : En petits groupes, notre animatrice nous a expliqués que nous devions chercher et poinçonner des balises. Pour cela, nous avons appris à lire une carte et repérer les différents chemins. Certaines balises étaient difficiles à trouver.

Les élèves de cm1 ont participé également à une course d'orientation, mais en dehors de la forêt, sur un terrain plus escarpé, à travers les buissons de genêt.

👉 Le disc-golf est un jeu collectif qui demande de bien maîtriser le lancement d'un frisbee. Il s'agit de lancer le disque dans une cible qui ressemble à une corbeille. Il ne fallait surtout pas le lancer dans la rivière proche du stade où nous avons joué. Nous avons fait des parties individuelles et collectives. Il s'agissait d'utiliser le moins de coups possible pour atteindre la cible.

👉 La randonnée faune et flore s'est faite avec Guillaume, guide de haute-montagne. Nous avons quitté le centre et franchi le Furan, large de 50 centimètres !

Dans la forêt, nous avons appris à reconnaître les traces des animaux : plantigrades, digitigrades, ongulés, ...

On a entendu des bûcherons couper des arbres. Nous avons beaucoup marché et nous étions fatigués par toutes ces activités.

Malgré tout, de retour au centre, nous avons eu assez d'énergie pour nous lancer dans une partie de foot face à l'école de Crémeaux présente également au centre d'accueil.

Ces trois jours de classe découverte ont été une belle expérience pour chacun des élèves.

Sans l'appui financier du Sou des Ecoles et de la municipalité, cette expérience ne pourrait voir le jour.



11 Novembre

Cérémonie de commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.



Placée sous le signe du souvenir, la cérémonie s'est déroulée en présence d'un groupe d'habitants de la commune, des élus et de la jeune génération.

Le 11 Novembre, date de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale en 1918, Alain Limousin a rendu hommage à tous les morts pour la France, femmes et hommes qui se sont battus pour défendre nos libertés.

A cette occasion, et avec les enfants présents, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Didier Pommier, 1er adjoint, a commémoré le 77^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie le dimanche 8 mai devant le monument aux morts en présence de quelques habitants.

Il a relayé un message de la ministre chargée de la Mémoire et des Anciens combattants avant la dépose de gerbe de fleurs.



19 mars 1962

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Le 19 mars, Didier Pommier a rendu hommage à l'ensemble des victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et les combats de la

Tunisie et du Maroc, en cette année du 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Un peu d'histoire...

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne entre en vigueur, à la suite de la signature, la veille, 18 mars, des accords d'Evian.

Accueilli avec soulagement par la grande majorité de la population française, il met officiellement fin aux «opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien». Pour des centaines de milliers d'appelés, c'est la perspective d'un retour rapide dans leurs foyers et la fin des combats. Pour autant, les violences continuent et frappent sans distinction l'ensemble des populations.

Par la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué «Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc».

L'engagement

S'engager : «se lancer dans», «oser», «prendre des responsabilités»... Ces termes définissent l'engagement. Nous y voyons aussi la notion de «don», perceptible un peu partout sur notre territoire rural. Don de soi, don de son temps, de son savoir-faire. On s'engage pour le bien commun avec la volonté d'apporter sa pierre à l'édifice. Pour nous, l'engagement permet de mettre en avant ses pensées et ses opinions, tout en acceptant celles des autres, pour maintenir et construire notre cadre de vie.

Que serait une société sans engagement ? Une société d'individualistes et de consommateurs, dans l'exigence et la réclamation. Nous avons des droits, certes, mais aussi des devoirs. La France est un Etat démocratique et un des premiers engagements est la participation aux élections.

L'engagement de notre équipe municipale est sans faille. Nous œuvrons ensemble afin de mener à bien de beaux projets. Nous vous avons concerté pour le clos du Tilleul, pour que chacun puisse participer aux débats et que ce projet soit celui de tous les habitants.

Nous menons également un projet avec les adolescents de notre village. Leur avis est d'une importance capitale quand il s'agit de mettre en place des structures les concernant. Ces derniers se sont montrés intéressés et «engagés» dans ce programme.

Nous pouvons également souligner l'engagement des bénévoles des associations (Foot, comité d'animation, sou des écoles, bibliothèque, ...). Ils sont les créateurs et le maintien du lien entre les habitants. Ils sont la vie culturelle, sportive et festive du village.

Ces deux dernières années mettent à mal la vie en collectivité. Nous devons faire face à de grands bouleversements nationaux et internationaux. Nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir, mais ce dont nous sommes convaincus c'est que localement LA SOLIDARITE et LA FRATERNITE seront toujours nos mots d'ordre.

Le Conseil Municipal

Personnel communal

Secrétariat mairie :

- **Lucie Granjon** en poste depuis Avril 2021
- **Murielle Pagneux** est en contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi du Haut Forez

Services techniques :

- **Pierre Baudet** et **Florian Valadier**, communément appelés «cantonniers», occupent le poste d'adjoint technique.
- **Frédéric Réveillé** est en contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi du Haut Forez

Périscolaire :

- **Sofia Robert**, directrice du périscolaire. Suite à son congé maternité, elle est remplacée par **Aline Decayeux**.
- **Christelle Menu**, **Julie Thomas** et **Amandine Fidéi** agents territoriaux.
- **Barbara Laurent** est en contrat aidé
- **Marion Bonnaud** est en contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi du Haut Forez

Cantine :

- **Jean-Luc Escot**, cuisinier à l'école

Personnel communal

LE ZOOM

Cette année, nous vous présentons **Jean-Luc ESCOT**,
Chef Cuisinier.



Jean-Luc a rejoint l'école de Luriecq en janvier 2009.

Avant cela, et durant 24 ans, il a travaillé dans diverses structures collectives comme des lycées et des collèges bien plus grands que notre petite école rurale.

D'ailleurs son expérience avait à l'époque attiré notre attention.

Il est employé par la commune à $\frac{3}{4}$ de temps. Il complète son temps de travail avec les centres aérés et adolescents que la commune accueille sur son territoire.

Ce qu'il apprécie le plus dans son travail, c'est :

- Son indépendance
- Le travail en petite structure
- La reconnaissance des enfants à qui il fait découvrir des plats différents (ils finissent leur assiette !)
- L'équipement de la cuisine qui s'étoffe au fil des années, qui lui libère du temps pour préparer des plats plus élaborés.
- Depuis 3 ans, les cantines scolaires ont pour obligation de proposer un menu végétarien, ce qui a été pour lui l'occasion de se renouveler en créant de nouvelles recettes.

Description d'une semaine type :

- ⇒ Le mercredi, Jean-Luc élabore ses menus. Ceux-ci doivent être équilibrés sur la journée mais également à la semaine et au mois (jamais 2 fois le même menu sur 1 mois).
- ⇒ Une fois qu'il connaît le nombre d'enfants inscrits, il prépare la liste des commandes. Il doit également respecter la règle de la loi Egalim qui impose aux restaurations collectives publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio. Pour cela, il transmet ses besoins au magasin Comptoir de Campagne.
- ⇒ Il commence chaque matin entre 6h30 et 7h00. Il élabore en premier les desserts. Puis il s'affaire à la préparation des légumes en grande partie frais. Puis vient le tour de la viande, et ce jusqu'à 11h. Là, tout doit être prêt car le premier service démarre à 11h20. Le second sera servi à 12h20.
- ⇒ 90 à 105 repas quotidiens sont servis
- ⇒ A 13h30, début de la vaisselle et du nettoyage des tables, jusqu'à 14h30, et il termine par le nettoyage de la cuisine jusqu'à 16h00. Fin de la journée.

Nous remercions Jean-Luc pour son professionnalisme et son assiduité. Il nous a d'ailleurs précisé qu'il se sentait en parfaite harmonie dans sa vie professionnelle.

Balisage des chemins de randonnées...

La commune de Luriecq compte deux circuits de randonnée pédestre balisés :

- Le circuit du Dolmen (20 km)
- Le circuit du bas (10 km)

Ces deux magnifiques boucles sont balisées grâce aux moyens fournis par l'Association «Développement Touristique du Haut Forez» (ADTHF)



Les balisages actuels sont en place depuis de nombreuses années. Certains ont parfois disparus ou peuvent être abimés.

Il a donc été décidé de les remplacer par un nouveau modèle.



Ce sont soixante-huit panneaux neufs qui sont en cours de pose par des bénévoles de la commune, sur les deux circuits.



Ces nouvelles plaques comportent la référence du circuit : 10.1 ou 10.2 à Luriecq.

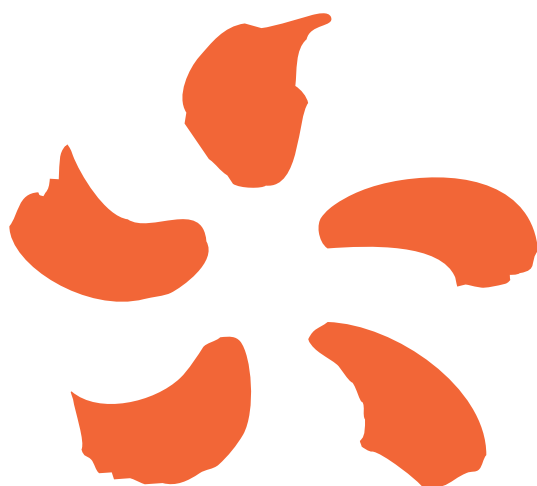
Ces deux randonnées font partie de la quarantaine de circuits «des babets» détaillés dans le topo guide de petites randonnées intitulés :

«Les sentiers des babets du haut Forez»

Vous trouverez ce topoguide à l'office du tourisme Loire Forez à Saint Bonnet le Château.

Pour rappel, les deux randonnées «Luriecquoises» sont détaillées dans le plan guide (édition 2022) récemment distribué dans les boîtes aux lettres.

A vos chaussures et bonne randonnée à Luriecq !!



edf

Madame, Monsieur,

EDF s'engage à accompagner ses clients particuliers en situation d'impayés en mettant fin aux coupures d'alimentation en électricité tout au long de l'année.

Avec cette mesure, EDF va plus loin que ses obligations réglementaires en dehors de la période de trêve hivernale, en remplaçant la coupure par une limitation de puissance à 1kVA.

Cette mesure, qui a pris effet au 1^{er} avril 2022, s'applique dans tous les cas, sauf s'il existe une impossibilité physique ou technique de limiter la puissance de l'alimentation électrique du logement.

Par cette décision, EDF confirme son engagement auprès de ses clients en difficulté et s'affirme comme le fournisseur d'énergie de référence, toujours présent auprès de ses clients et en toutes circonstances.

Une puissance de 1kVA permet de maintenir plusieurs usages essentiels de l'électricité, tels que l'éclairage, le fonctionnement d'équipement de cuisine (le réfrigérateur, le congélateur, etc.), ou encore la recharge d'appareils électroniques.

Une telle puissance permet d'assurer un service minimum en attendant que le client régularise sa situation, les factures d'énergie restant dues.

Si nécessaire, EDF met en place des solutions facilitant le paiement.

La politique solidarité et les actions déployées par EDF au quotidien vont au-delà du cadre réglementaire.

En partenariat avec l'ensemble des acteurs investis sur le terrain et l'action des pouvoirs publics, EDF a mis en œuvre un éventail de mesures, pour accompagner les foyers en difficulté.

Nous restons bien entendu, à votre disposition afin d'échanger en directe avec vous si vous le souhaitez.

Voici les 2 canaux pour nous joindre :

- Le 0810 810 114 accès téléphonique avec nos conseillers EDF solidarité, dédié pour les Maires, les élus, et agents CCAS . (Ne pas diffuser à l'externe)
- Le Portail PASS (<https://pass-collectivites.edf.com/login>) accès internet individualisé et sécurisé en lien avec nos conseillers solidarité (Ne pas diffuser à l'externe).

En tant que correspondants solidarité, nous restons à votre disposition pour vous rencontrer ou établir un contact téléphonique.

Vous remerciant par avance de votre confiance,

Très bonne lecture,

Vos correspondants Solidarité EDF AURA



La fin des coupures d'électricité



Répondre aux besoins vitaux et sociaux élémentaires des ménages

EDF accompagne ses clients particuliers en situation d'impayés en mettant fin aux coupures d'alimentation en électricité tout au long de l'année, à partir du 1^{er} avril 2022.

Avec cette mesure, EDF va plus loin que ses obligations réglementaires en remplaçant la coupure par une limitation de puissance à 1 kVA (1000 W).

Que peut-on faire fonctionner avec 1 kVA ?

Avec 1000 W, on peut faire fonctionner :

-  **La lumière**
Ampoule Led (5 - 20 W)
Incandescence (65 - 100 W)
-  **Le froid**
Congélateur (100 W)
Réfrigérateur - congélateur (100 W - 150 W)
-  **Le multimédia**
Téléphone portable (6 - 10 W)
PC portable (30 - 40 W)
TV Led 50 pouces (100 W)

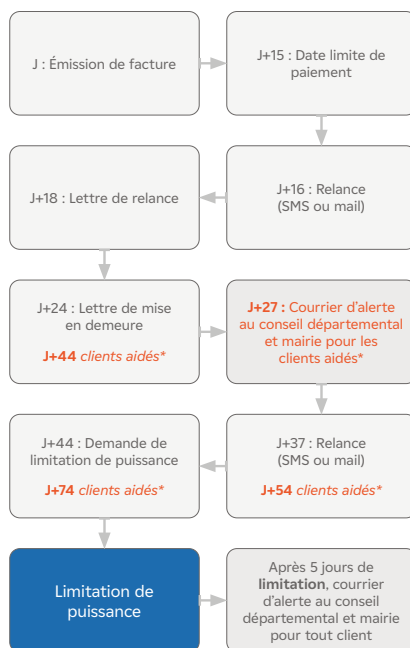
Avec 1000 W, on ne peut pas faire fonctionner :

-  **1 radiateur 1500 W**
1500 W
-  **1 cumulus (180 L)**
1500 W
-  **1 plaque cuisson vitrocéramique**
1200 - 2000 W
-  **1 lave-linge**
2000 W
-  **1 four électrique**
2500 W

Source : EDF R&D

Qu'est-ce que la limitation de puissance ?

Beaucoup plus solidaire et responsable qu'une coupure d'électricité, la limitation de puissance permet de répondre aux besoins vitaux et sociaux élémentaires des ménages. Elle intervient en dernier recours afin que le client soit incité à régulariser sa situation, les factures d'énergie restant dues.



* Les clients dits « aidés » sont les clients identifiés comme bénéficiaires d'une aide au paiement (chèque énergie, FSL).

Qui est concerné par la limitation de puissance ?

Hors période de trêve hivernale, elle s'applique à tous les clients particuliers d'EDF en situation d'impayés, sauf s'il existe une impossibilité physique ou technique de limiter la puissance de l'alimentation électrique du logement.

En période de trêve hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars), une attention particulière est apportée aux clients aidés pour lesquels est rétablie la puissance souscrite. Les clients non-aidés peuvent se voir limités à 2 ou 3 kVA en fonction de leur puissance souscrite.

Que faire lorsqu'un ménage est limité ?

Un ménage limité reste en situation d'inconfort. Cette mesure ne constitue pas une solution aux problèmes de précarité, et tout doit être mis en œuvre pour que cette situation d'urgence sociale ne se pérennise pas.

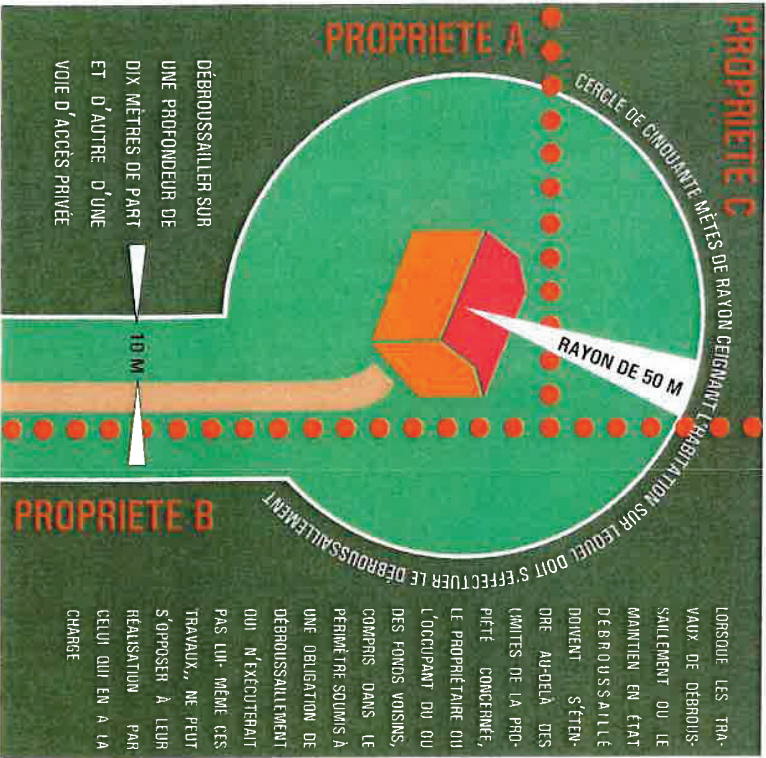
> Les clients en difficulté peuvent contacter directement le service client d'EDF au numéro indiqué sur leur facture.

> Pour les professionnels de l'action sociale, les 230 experts Solidarité d'EDF sont joignables via le Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF (PASS) ou par téléphone (réservé aux travailleurs sociaux et aux élus).

En cas de dépassement de puissance, le compteur disjoncte. S'il s'agit d'un compteur Linky, le ménage peut le réenclencher lui-même. Sinon, il lui faut appeler le service client EDF.

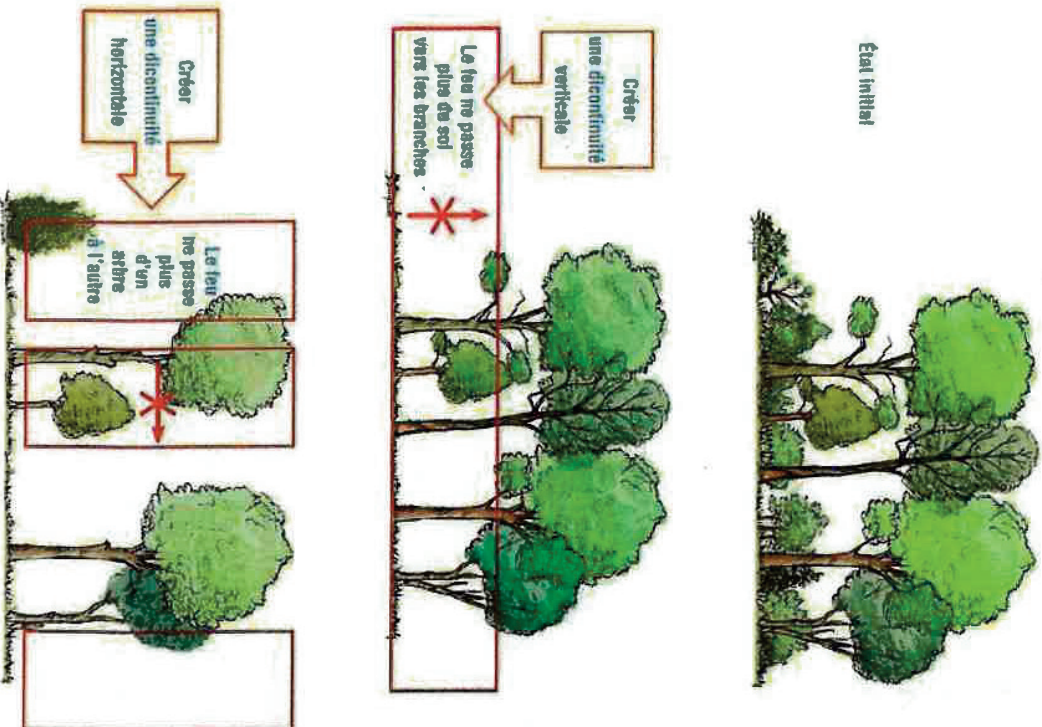
Le débroussaillage

Le débroussaillage et terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, gar-
débroussaillé sont obligatoires sur les zones situées à moins de 200 mètres de
rigues, plantations ou reboisement.



On entend par débroussaillage les opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupe

Le débroussaillage doit s'accompagner de l'élagage des branches basses des arbres ou arbustes persistants, jusqu'à une hauteur de deux mètres. En outre, les branches devront être coupées à une distance minimale de cinq mètres au droit des murs et du toit des habitations. Le débroussaillage inclut nécessairement l'élimination des rémanents qui doivent être évacués, soit broyés, soit incinérés dans le strict respect des réglementations en vigueur.



DDT Loire, SEE, Communication, mars 2012. (Sources photographiques pour partie : Syndicat mixte forestier du Vaucluse ; Commune de Saint-Egreve)



Le bénévole idéal, **C'EST VOUS !**

Devenez
**Intervenant Départemental
de Sécurité Routière**



Vos missions :

- Participer à la mise en place d'actions de prévention des risques routiers
- Réaliser des actions d'information et de sensibilisation des usagers de la route
- Assurer la promotion de la politique nationale de la sécurité routière
- Participer à différentes commissions départementales

*Pour devenir IDSR,
Contactez la coordination départementale de la sécurité
routière de la préfecture de la Loire :
pref-securite-routiere@loire.gouv.fr*



La section des Anciens Combattants d'Algérie

Chaque année, la date du 19 mars marque un moment fort dans la vie des anciens combattants d'Algérie et d'Afrique du Nord.

Elle est la date anniversaire du 19 mars 1962, journée où furent signés les accords d'Evian marquant la fin des hostilités.

Les deux années précédentes (2020-2021), du fait des contraintes sanitaires, nous n'avons pu nous retrouver devant le monument aux morts de notre commune. Mais cette année 2022, cette commémoration a pu se tenir ; une rencontre d'autant plus exceptionnelle qu'elle marquait le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu.

Si la cérémonie à LURIECQ fut modeste et intime, celles organisées à SAINT-ETIENNE et à PARIS furent conséquentes et toutes à l'hommage des milliers de camarades qui perdirent leur jeunesse et leur vie durant ces années de guerre.

Le bureau



Au Club Amitié et Loisirs

Après deux années de contraintes sanitaires, notre club a décidé de rouvrir les volets de la salle communale qui nous accueillait habituellement. Cela s'est fait le mercredi 21 juillet dernier. Nous étions heureux d'être ensemble comme des retrouvailles de famille après une longue séparation.

L'effectif s'est un peu réduit car, durant ces années de confinement, des amies nous ont quittés. Certains d'entre nous hésitent encore à prendre une décision de retour.

L'assemblée générale de Noël 2021 a marqué la décision de Jean-Paul JUQUEL, notre président, de passer la main. C'est Jean-Claude MAYEUX, Conseiller Municipal par ailleurs, qui a accepté de prendre le flambeau. Toute une petite équipe l'accompagnera dans ses responsabilités.

Le repas de Noël, pris au restaurant du Dolmen, a été un moment fort d'une journée où chacun a espéré un nouveau départ de notre club et la venue de nouveaux sociétaires.

Le bureau



Le bureau du club Amitié loisirs avec le nouveau président Jean-Claude Mayeux (au centre).

Photo Progrès/Marc BROUILLAT

Le Sou des Ecoles

- **Les deux classes de CM** se sont rendues à Estivareilles le mardi 15 mars après-midi pour assister à une **représentation théâtrale**.
- Les **PS/MS** se sont rendus mardi 15 mars matin à leur dernière séance de cinéma dans le cadre du dispositif **«école et cinéma»**
- **Les deux classes de CM ont effectué un séjour au Bessat** du 13 au 15/04/22.

Les enfants étaient logés au centre d'hébergement de la Traverse au Bessat.

Durant leur séjour, ils ont effectué une chasse au trésor de la nature, du disc golf, une course d'orientation ainsi qu'une randonnée découverte de la faune et flore du Pilat.

Les enfants et enseignants ont passé un agréable séjour ponctués de nombreuses activités avec une météo splendide



■ **Les PS/MS vont aller** au Moulin de Vignal à Apinac avec un atelier, **le mardi 14 Juin**.

■ **Les GS/CE1** vont aller au musée d'art moderne de St Etienne et profiteront ce jour là du parc attendant pour y pique niquer

■ **Les CP ont un projet de sortie au musée des civilisations de st Just st Rambert avec atelier, un retour en vélo de St Just St Rambert à ST Marcellin en Forez puis en bus jusqu'à l'école, les CE1/CE2 devraient aller eux aussi au musée.**

La fin de l'année de nos enfants a été marquée par la Fête de l'école le Vendredi 17 juin.

Au programme : expositions dans les classes, découverte de l'univers scolaire de vos enfants, jeux dans la cours de l'école, tombola...

Moment de plaisir et de convivialité pour nos enfants.

Le Comité des fêtes

Le grand retour...



Pour la première animation de l'année, le comité des fêtes a retrouvé le sourire avec la belle affluence de marcheurs (plus de 650 personnes) enregistrés sur les différents parcours que nous vous proposons. Un temps magnifique a ponctué cet évènement du dimanche 1er mai. Marche qui vient toujours et depuis des années déjà, soutenir à notre petit niveau une association qui nous tient à cœur, P2Ism Loire qui œuvre pour l'accompagnement des personnes trisomiques.

Sur cette belle lancée, dans le cadre de notre week-end de «Vogue», et pour continuer de nous retrouver le rendez-vous est donné le samedi 23 juillet à partir de 14 heures avec le concours de boules organisé par le football club de Luriecq.

Avec le retour, et cela après quelques années de trêve, de nos classards Luriecquois (que vous avez peut-être déjà rencontrés lors de leur vente de pizza) qui on l'espère, mettront un peu d'ambiance et d'animation tout au long de ce week-end.

Le samedi soir après le repas des chasseurs retrouvez-nous pour le feu d'artifice et sur la piste de danse jusqu'au bout de la nuit.

Après un petit tour dimanche matin au vide grenier pour dénicher l'objet rare, venez nous rejoindre obligatoirement afin de partager un magnifique spectacle composé par deux artistes des Monts de la Balle. Cet évènement est prévu vers les 17 heures au parking de l'école. La compagnie B Side viendra nous interpréter dans une création acrobatique «Femme au volant», et pour terminer en beauté cette belle journée, un repas vous sera proposé et cuisiné par nos soins. **ENEZ NOMBREUX.**

Comme vous le savez, ces actions demandent du temps et de l'organisation. Sans tous ces volontaires, rien de cela ne serait possible. Pour continuer de faire bouger notre village, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes bénévoles, nouveaux arrivants, jeunes et moins jeunes retraités, afin d'étoffer notre groupe. Contactez-nous et venez nous rejoindre.

Le Comité d'animation de Luriecq

Club de Football

Enfin !

Enfin une saison complète pour le FC Luriecq et ses licenciés après deux saisons tronquées par la pandémie.

Une saison 2021/2022 préparée avec, au départ, beaucoup de doutes et d'incertitudes.

Nos licenciés allaient-ils être au rendez-vous pour la reprise ? Ce virus aurait-il eu raison de leur motivation après deux saisons presque blanches ?

Fin août 2021, les demandes de licences arrivaient, les entraînements reprenaient et, finalement, ce sont 130 licenciés qui ont répondu présent !

Le foot reprenait ses droits et pour bien lancer cette saison 2021/2022, le FCL prenait possession de son second bijou, après notre célèbre pelouse, un tout nouveau terrain synthétique !



Quel bonheur !

En effet, non seulement il permet à nos licenciés de s'entraîner sur une surface idéale pour l'apprentissage du football mais en plus, il permet d'augmenter le nombre de séances grâce à son absence de détérioration face aux intempéries et à une utilisation soutenue.

À ce jour, il est utilisé 6 jours sur 7 avec 2 voire 3 séances quotidiennes.

Des licenciés en nombre, un complexe sportif de très bonne qualité, il n'en fallait pas plus pour que les résultats arrivent...

Ce fut chose faite avec notamment le très beau parcours de nos U14/U15 en coupe de la Loire (défaite en 1/4 de finale), de nos U12/U13 qui eux se sont hissés parmi les 24 meilleurs équipes du département en coupe Pitch.

On peut aussi citer la très bonne saison du groupe U10/U11 qui en championnat et en tournois à livrer de très belles prestations ainsi que les groupes U6/U7 et U8/U9 qui nous ont offert une progression très prometteuse.

Nos adultes, Séniors et +40ans ont quant à eux un peu plus souffert de cette période post COVID. En effet, le protocole sanitaire, les tests et le pass vaccinal sont venus tour à tour perturbé le bon déroulement de la saison. L'absence d'une pratique du football pendant presque deux ans a aussi complètement redistribué les cartes dans la pratique du football chez les adultes, que ce soit en termes de rigueur, d'investissement ou de motivation... Il nous faut trouver des solutions pour pallier à cela lors des prochaines saisons.

Au point de vue des manifestations festives, la saison n'a pas été très bonne, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel concours de coinche lors de la trêve hivernale, ni notre soirée sponsors prévue initialement en début d'année. Ce n'est que partie remise et nous vous attendons déjà nombreux pour notre concours de pétanque lors de la vogue.

Pour finir, le FCL souhaite remercier bien évidemment Mr le Maire et son équipe pour leur investissement dans le nouveau terrain mais aussi l'ensemble de nos sponsors qui même dans une situation délicate pour eux ont continué à nous soutenir financièrement.

Un grand merci à eux !

MÉDIATHÈQUE

Un nouveau lieu, de nouvelles possibilités !

La médiathèque a intégré ses nouveaux locaux depuis le 14 octobre 2021 avec une surface plus grande et plus lumineuse, du mobilier neuf et un aménagement fonctionnel adapté aux personnes à mobilité réduite.

Avec l'arrivée des beaux jours, l'espace extérieur de la médiathèque est équipée de tables, de bancs, et de jeux pour les jeunes enfants.

L'équipe de bénévoles a été également renforcée, ce qui permet l'élaboration de nouveaux projets et d'animations diverses au cours de l'année...



Pour la satisfaction des lecteurs et des curieux, la médiathèque est ouverte :

- les mardis de 16h45 à 18h15
- les samedis de 9h45 à 12h15 (sauf pendant les vacances scolaires, le samedi matin uniquement)
- et exceptionnellement, le samedi après-midi, lorsque des animations sont proposées aux enfants.

Ce que la médiathèque vous propose :

- Gratuité à l'adhésion
- Choix varié de romans, policiers, BD, CD, DVD, documentaires, magazines pour les enfants, ados et adultes
- Possibilité de 15 prêts par personne dont 4 CD et 4 DVD pour une durée de 21 jours (renouvelables)
- Possibilité de choisir, de réserver des documents ou prolonger ses prêts en cours depuis son domicile
- Accès aux ressources numériques afin de lire la presse quotidienne, de lire des magazines, écouter de la musique, visionner des films, consulter des outils pédagogiques (soutien scolaire) ou apprendre des langues étrangères
- Accès au site internet de la médiathèque Loire-Foréz par l'intermédiaire d'un bénévole sur place pour recherche et/ou réservation de documents
- Possibilité de la mise à disposition du poste informatique et d'une aide pour des recherches personnelles sur demande (un bénévole délégué vous accompagnera dans vos démarches)

- Emprunt et/ou réservation de documents dans une médiathèque et retour dans une autre à votre convenance (le service de navette au sein du réseau assure la circulation des documents et vous offre plus de liberté)

Hors l'ouverture au public, la médiathèque a maintenu ses activités avec l'école de Luriecq :

- Une fois par mois (mardi journée entière) durant le temps scolaire pour prêts de documents et lectures aux enfants
- Une fois par semaine, le mardi en périscolaire, les enfants sont pris en charge de 15h45 à 16h45 pour lectures et dessins.

Ces derniers mois :

Après deux années au contexte sanitaire difficile, la médiathèque a pu proposer deux animations pour les enfants : une le 18 décembre 2021 sur le thème des fêtes de fin d'année et une le 5 mars 2022 avec des déguisements.



- L'inauguration de la médiathèque de Luriecq a eu lieu le samedi 25 juin 2022.
- D'autres animations et rencontres sont en projet.

Médiathèque de Luriecq
 47 Place de l'Eglise - 42380 LURIECQ
 Téléphone : 04 77 80 67 11
 Courriel : bibluriecq@gmail.com

État Civil de 13 MAI 2021 au 31 MAI 2022

Naissances

Andrés PINEY	né le 18 juin 2021
Maddy PIEGAD	née le 24 juillet 2021
Victoria RONDEL.....	née le 3 août 2021
Clovis BIGARD.....	né le 23 août 2021
Côme LACHAT	né le 06 décembre 2021
Pio TALLON	né le 23 décembre 2021
Joy PHALIPPON.....	née le 24 février 2022
Hanna BERTINELLI	née le 14 mars 2022
Enzo ROLLAND.....	né le 26 avril 2022
Enola ISNARD.....	née le 31 mai 2022

Mariages

Claire CHAVANIS et Adrien BALEYDIER.....	le 26 juin 2021
Laetitia PELLETIER et Mickaël AUDRAS	le 24 juillet 2021
Ludivine SAMUEL et Damien PIROUD.....	le 14 août 2021

Décès

Pascal BRENIER.....	décédé le 02 juillet 2021
Bernard VIAL.....	décédé le 13 juillet 2021
Christian MONDON.....	décédé le 18 octobre 2021
Danielle MILAN.....	décédée le 10 décembre 2021
Janine AYEL	décédée le 10 janvier 2022
Paul CONSTANT	décédé le 12 janvier 2022
Marinette BALEYDIER	décédée le 7 février 2022
Bénédicte BOURGIER.....	décédée le 7 avril 2022
Eugénie MONDEL.....	décédée le 7 avril 2022
Andrée BOUCHU.....	décédée le 14 mai 2022
Bernard POULALIER	décédée le 26 mai 2022

Infos Services

Mairie

Téléphone : 04 77 50 05 33

Télécopie : 04 77 50 16 64

Mail : luriecq.cne@wanadoo.fr

Site Internet : luriecq.fr

Illiwap : Luriecq

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi : 13h30 – 17h

Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Mercredi : 9h – 12h

Jeudi : 8h30 – 12h

Vendredi : 14h – 18h30

Permanence Maire et adjoints :

Samedi 10h à 12h sur rendez-vous uniquement
(pas de secrétariat)

Assistantes Sociales

Espace Déchelette

1 route d'Augel

Saint Bonnet le Château

04 77 50 00 49

Assistantes Maternelles

La liste est disponible

au Relais Assistantes Maternelles

Espace Déchelette, 1 route d'Augel

Saint Bonnet le Château

Fourrière – Chiens errants ou perdus

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le service de fourrière animale est assuré par le domaine des Mûriers (Saint Etienne le Molard) pour l'ensemble des 87 communes membres de Loire Forez Agglomération.

Adresse : Domaine des Mûriers (M. DAVIM)

815 route des Mûriers

42130 Saint Etienne le Molard

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 9h à 19h et le Samedi de 9h à 15h

Téléphones : 04 77 97 47 52 / 06 60 15 96 23

Déchetterie Estivareilles

Site de Tortorel 04 77 50 74 83

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 18h

Le Samedi de 9h à 17h

Possibilité d'aller sur les 5 déchetteries de Loire Forez Agglomération.

Luriecq Vogue

Du 23 au 24 juillet 2022

Samedi

- 14 h : Inscriptions concours de pétanque, organisé par le Football Club Luriecq, stade des Roches
- 19 h : Repas des Chasseurs - Buvette
- 22 h : Feu d'artifice parking de l'école
- 23 h : Bal des classards (DJ Master Mix) - Buvette

Dimanche

- 7 h : Vide grenier - Tripes du foot - Buvette
- 17 h : Spectacle B-Side Compagny
"femme au volant"
- 19 h : Repas du Comité des Fêtes salle ERA

*Venez!
nombreux*